

## **Procès-verbal**

### Conseil d'institut de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

### **Séance du 9 février 2021**

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020**
- 2. Information du Directeur**
- 3. Nouvelle offre de formation des masters MEEF pour l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg**
  - 3.1. Validation du dossier d'accréditation
  - 3.2. Architectures des maquettes MEEF
- 4. Formations**
  - 4.1. Admission en M1 MEEF 1<sup>er</sup> degré, parcours « Enseignement polyvalent » et parcours « Enseignement bilingue français-allemand » et en M1 MEEF Encadrement éducatif, parcours « CPE » en vue de l'année universitaire 2021-2022
  - 4.2. Adaptation des modalités d'évaluation 2<sup>ème</sup> semestre
  - 4.3. Préparation de l'année transitoire 2021/2022 – pour information
- 5. Demande subvention projet étudiants HEAR**

#### **ETAIENT PRESENTS :**

- 1) Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**
  - a) Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**  
Anemone GEIGER-JAILLET, Pascal MARQUET
  - b) Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**  
Richard CABASSUT
  - c) Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**  
Isabelle LEBRAT, Julien SENDRAL
  - d) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**  
Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM
  - e) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**  
Olivier DELFORGE, Marjorie ROUGIER
  - f) Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**  
Elie PERDRISOT (suppléant)
- 2) Représentants de l'Université de Strasbourg**  
François GAUER
- 3) Personnalités extérieures**
  - a) Représentant du conseil régional**
  - b) Personnalités désignées par le recteur d'académie**  
Cédric BAILLET, Jenny-Patricia LEVY, Christophe MARCHAND, Céline MOUROT-STORCK, Daniel PAYOT, Emmanuelle PERNOUX

**c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire**

Dominique MEYER-BOLZINGER

**d) Personnalités désignées par les membres du conseil**

Béatrice MULLER

**Membres avec voix consultative et invités :**

Bertrand BULTINGAIRE, Philippe CLERMONT, Éric TISSERAND

**Secrétariat de séance :**

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

**AVAIENT DONNE PROCURATION :**

<b>Pascale BERGMANN</b>	➤ <b>Procuration à François GAUER</b>
<b>Lionel BOYON</b>	➤ <b>Procuration à Daniel PAYOT</b>
<b>Logan ELLES</b>	➤ <b>Procuration à Elie PERDRISOT</b>
<b>Anenome GEIGER-JAILLET</b> A partir du point 4.2	➤ <b>Procuration à Pascal MARQUET</b>
<b>Céline MOUROT-STORCK</b> A partir du point 4.2	➤ <b>Procuration à Emmanuelle PERNOUX</b>
<b>Christophe MARCHAND</b> A partir du point 4.3	➤ <b>Procuration à Emmanuelle PERNOUX</b>

**ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :**

Julie ADERHOLD (suppléante), Alexandre BAKSIC (suppléant), Inès BENMEDJEBER (titulaire), Myriam GEIB (suppléante), Régis GIUNTA, Anil KISIKYOL (titulaire), Elsa SCHALCK, Gaëlle STRESSER (titulaire), Marc RENNER

La séance débute à 14h05.

Daniel PAYOT donne lecture des procurations.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020**

**Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020 est adopté à l'unanimité, moins 2 abstentions, des membres présents et représentés.**

**2. Informations du directeur**

▪ **Risques Psycho-Sociaux dans notre composante (RPS)**

La direction de l'INSPÉ a reçu les résultats d'un audit sur les risques psychosociaux il y quinze jours. Philippe Clermont explique que l'INSPÉ a obligation de communiquer l'ensemble du rapport à ses personnels. Ce rapport émet quelques signaux d'alerte et quelques points préoccupants à suivre.

Il s'agira de proposer un plan d'action, qu'il faudra présenter devant le Conseil d'institut d'avril ou de juin prochain. Sachant que cet audit date de 2019 et par conséquent que les résultats sont déjà anciens, il faudrait au préalable actualiser l'enquête principale en tenant compte de la crise sanitaire et de ses effets.

Les chefs de service et la direction de l'INSPÉ devront travailler à l'élaboration de l'enquête complémentaire et au plan d'action, qui sera ensuite précisé avec les personnels (si possible en présentiel si les conditions le permettent d'ici à juin 2021).

Les conclusions touchent principalement au fonctionnement de la composante et aux conditions de travail des personnels. Parmi les éléments importants sont évoqués la charge de travail trop lourde, les variations introduites par de nouvelles tâches à accomplir, l'effet des réformes successives et le stress ainsi engendré.

Il faudra s'accorder un temps significatif pour traiter au mieux cette problématique.

## ▪ Reprise des cours des étudiants

Les présidents d'université se sont prononcés sur le retour en présentiel des étudiants à hauteur de 20%, un retour entré en vigueur le 8 février 2021 à partir d'une circulaire ministérielle.

Philippe Clermont précise que ce retour ne va pas de soi, il est complexe et ne peut être organisé aussi rapidement que le souhaiteraient nos tutelles.

La priorité ne sera pas donnée aux étudiants fonctionnaires stagiaires, qui ont un emploi et des contacts sociaux fréquents de par leur statut. Ils ne sont pas livrés à eux-mêmes. Ils sont aussi plus exposés au virus du fait de leurs contacts multiples. Mais il sera toujours possible de suivre ceux qui sont en difficulté dans le cadre de l'accompagnement individuel personnalisé.

Pour tous les autres étudiants, un appel a été lancé aux enseignants pour savoir quels cours pouvaient faire l'objet d'une reprise en présentiel, l'INSPÉ n'a pas encore récolté toutes les informations. Il faut par ailleurs remplir les conditions d'espace et de prévention requises et étudier la faisabilité des propositions. La présence sur place cette semaine et la semaine suivante est faible, la vraie reprise se fera début mars, après les congés d'hiver.

Il faut également proposer un regroupement en présentiel par demi-journée, en respectant le plus possible les emplois du temps, afin de ne pas faire déplacer les étudiants pour une heure ou deux et qu'ils puissent se restaurer à l'extérieur, cela n'étant pour l'instant pas possible dans nos locaux.

Il faut savoir aussi qu'une partie des étudiants ne sont pas sur place puisqu'ils sont dans leur famille, certains ont quitté leur appartement. S'ils sont éloignés, il faudrait pouvoir proposer une alternative, ce qui reste compliqué du point de vue pédagogique.

Les TP ne sont plus soumis à autorisation de la Rectrice.

Etant donné toutes les contraintes, nous pourrions ne pas atteindre ces 20%.

Pour information, la semaine du 1er février 2021, il devait y avoir 192 étudiants dans les locaux dans la semaine ; seuls 120 étaient présents.

La semaine du 8 février il est prévu que 193 étudiants soient présents, la semaine suivante 139 étudiants.

Ils sont convoqués, c'est-à-dire qu'ils sont prévenus que le cours aura lieu en présentiel, mais ils viendront s'ils le souhaitent.

Elie Perdrisot déclare que la journée sur place sur le campus de la Meinau fin janvier (organisée à la demande de l'amicale) s'est bien déroulée. Les cours ont été projetés, les étudiants sur place ont respecté les protocoles. Il trouve que c'est important de laisser aux étudiants le choix de venir ou pas. Il remercie la direction de l'INSPÉ qui a rendu cela possible.

Anemone Geiger-Jaillet explique que cela induit beaucoup de contraintes pour les enseignants, qui se donnent beaucoup de peine pour assurer les cours. Elle a suivi la semaine dernière une formation aux nouveaux matériels proposés par l'INSPÉ, mais elle ne se voit pas faire cours dans ces conditions. Il y a trop de choses à gérer en même temps qui génèrent un stress trop important (le tchat, les notes partagées, etc.). Par ailleurs elle se pose la question du droit à l'image et de ce que peuvent faire les étudiants de ces cours filmés par la suite. Elle se sent tiraillée entre les différentes options. Elle note aussi que les étudiants ont surtout envie de revenir sur place pour se voir, pour faire des choses ensemble et pas forcément pour revenir en cours.

Richard Cabassut trouve effectivement que les étudiants étaient euphoriques pendant les examens en présentiel, il semble donc que le problème soit ailleurs. Il faut bien différencier les cours magistraux des TD et des cours intégrés. Selon les matières enseignées, les choses sont très différentes aussi. En mathématiques, sa discipline, la manière d'écrire est très particulière et beaucoup d'étudiants ne communiquent que par le tchat. Il se pose aussi parfois des problèmes de lecture du tableau pour ceux qui sont à distance. Le travail se fait plus ou moins dans des conditions dégradées selon les disciplines.

Éric Tisserand ajoute que le retour concerne plutôt les étudiants de licence pour le moment, les étudiants de master sont en stage. Il est donc préférable d'attendre début mars. Les étudiants en MEEF 2nd degré sont monopolisés par les enseignements disciplinaires en ce moment. La demande de travail personnel est plus importante pour cette période car ils préparent le concours.

Il faut privilégier le retour pour les enseignements les plus pertinents : la préparation aux oraux des concours pour les M1, les disciplines qui utilisent du matériel spécifique (sciences, arts, musique).

Il faut également tenir compte des demandes et des besoins des collègues comme des étudiants.

François Gauer est lui aussi d'accord sur le fait que les formes de comodalité sont complexes à mettre en œuvre pour plusieurs raisons :

- Elles nécessitent les équipements adéquats
- Elles supposent une certaine agilité des collègues et plus de contraintes, c'est une vraie difficulté, il ne faut pas le nier.
- Certaines disciplines demandent différentes interactions nécessiteront l'utilisation de différents supports tels que des tablettes, des caméras multiples, des IPAD, etc. Cela veut dire des usages à acquérir, des équipements spécifiques, de la formation, de l'accompagnement.
- Faut-il avoir se montrer sur tout un cours ou pas ? Certaines études montrent que ce n'est pas nécessaire, mais on ressent un vrai besoin de présence humaine de la part des étudiants. Et cela pose effectivement de vraies questions par rapport au droit à l'image. Il n'est pas obligatoire d'autoriser le téléchargement, il est aussi possible de protéger son cours avec un mot de passe, de filmer les cours dans des lieux protégés, etc.

Philippe Clermont constate que les étudiants semblent souhaiter réitérer les possibilités d'accueil qui leur ont été offertes en janvier. Ils avaient travaillé de manière autonome.

Les possibilités seront réduites pour ce genre de demandes étant donné que les locaux vont être à nouveau utilisés.

Tous les cours ne sont pas forcément enregistrés, certains se font en streaming (en direct). Les étudiants pourront faire remonter aussi des demandes par le biais de l'amicale, le GAFE.

Philippe Clermont reprend la remarque d'Olivier Delforge écrite sur le tchat, qui souligne l'investissement des équipes de l'INSPÉ et de la DNUM.

Daniel Payot souligne l'adaptation dont il a fallu faire preuve et le caractère inédit de la situation.

Elie Perdrisot pense qu'il est important que les cours reprennent en présentiel et qu'il est également important de laisser le choix aux étudiants de venir ou non.

#### ▪ **Gestion du site de Sélestat**

Philippe Clermont rappelle l'implantation d'une promotion de l'IUT Louis Pasteur depuis la rentrée dernière sur le site de Sélestat. En novembre 2020, la direction de l'INSPÉ avait annoncé aux personnels du site l'éventualité d'une prise en main du site par l'IUT, qui va accroître son nombre d'étudiants sur place dans les années à venir, alors que l'INSPÉ n'y dispensera plus de formations.

Ce processus doit aboutir d'ici le mois de juin, pour qu'une décision soit prise pour la rentrée 2021. Une première réunion a eu lieu avec l'IUT et la direction des services de l'Université de Strasbourg, puis une deuxième réunion avec l'IUT. Concrètement, il faut traiter essentiellement des questions liées aux ressources humaines. L'équipe administrative et technique resterait affectée sur place, sauf rares exceptions, sachant par ailleurs que les personnels habitent à Sélestat ou aux alentours. L'université est d'accord avec cette décision. Il faut bien noter que la situation n'est pas la même que lorsque le site de Guebwiller avait fermé, car les personnels avaient dû être réaffectés sur un autre site.

Il est possible que la bibliothèque ferme, le fond devra donc être déplacé dans d'autres bibliothèques. Une réunion a également eu lieu avec la direction des bibliothèques pour aborder ce point.

Le processus de réflexion est donc en cours, l'INSPÉ aura à se prononcer quand le dossier aura mûri.

Olivier Delforge entend bien tout ce qui a été dit mais attire l'attention sur le fait que la majorité des personnels sont des personnels de catégorie C et qu'ils habitent effectivement dans les environs du site. Il demande à ce qu'un accompagnement personnalisé soit fait pour chaque collègue, les craintes existent toujours.

Emmanuelle Pernoux précise aussi qu'il faut traiter la question de l'occupation des locaux par le Rectorat pour la formation continue.

#### ▪ **Chantiers en cours sur les sites**

Bertrand Bultingaire fait le point sur les travaux qui vont se dérouler à la Meinau et les autres travaux engagés sur les sites.

##### ○ **Meinau**

En ce qui concerne le CPER à Strasbourg, les études sont en phase de finalisation et les travaux devraient démarrer au printemps.

Un problème est survenu à l'entrée principale, le portail a été endommagé et la société concernée ne veut pas reconnaître ses torts. Il faudra créer une autre entrée, sécurisée, qui va être installée plus bas dans la rue piétonne. La

construction de la nouvelle école, avec laquelle on partagera un parvis commun au niveau de l'actuel portail, devrait également débiter. Il n'y a pas de retard pour l'instant.

La notification des marchés aura lieu en avril 2021, le démarrage des travaux devrait se faire en mai 2021 pour une fin en décembre 2022, voire début 2023.

Avant cela, il y aura une phase de démolition.

Le quartier va connaître beaucoup de changements et une importante zone de chantier, avec la construction de l'école en plus de notre deuxième tranche, puis par la suite les travaux du stade de la Meinau, qui sera en chantier de 2023 à 2025, avec notamment la création d'une fan zone à priori piétonne. Cela va beaucoup modifier le quartier. Des conséquences sont possibles sur le déroulement des cours. En cas de problème lié au travail, l'INSPÉ aura la possibilité de déplacer certains cours au Neuhof.

#### ○ **Tous sites**

Le confinement a permis de récupérer et réinvestir les crédits non dépensés. Les locaux vides ont laissé la possibilité de réaliser des travaux plus facilement.

En 2020, l'INSPÉ a investi surtout à la Meinau et à Colmar. A Sélestat, les travaux ont été essentiellement liés à l'installation de l'IUT dans les locaux.

A Colmar, nous avons pu assister à l'ouverture en novembre dernier de la nouvelle bibliothèque dans l'aile Joffre. L'aménagement du 1er étage a été financé sur fonds propres. Tous les espaces libérés au rez-de-chaussée et au 3ème étage ont pu être repeints et réaménagés en salles de cours ou d'examen. Bertrand Bultingaire remercie vivement les personnels du site pour leur implication.

Cette année, une recherche de financements est engagée pour la rénovation de la salle de musique à Colmar ainsi qu'une étude pour l'accueil de certaines collections de la bibliothèque.

A la Meinau, la moquette a été remplacée par un sol PVC dans un certain nombre de plots administratifs, et plusieurs bureaux ont été remis en peinture. Bertrand Bultingaire remercie également les agents du site.

Des investissements ont été réalisés pour l'achat d'équipements pédagogiques numériques (solutions fixes et mobiles), dont la gestion est assurée par la Fabrique.

Anemone Geiger-Jaillet s'interroge sur les travaux du stade et des abords. Le Racing avait tenté de « privatiser » la petite rue piétonne, mais n'y était finalement pas arrivé.

Une vidéo des travaux futurs a été présentée dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Que devient la piste cyclable, qui permet notamment de se rendre à l'INSPÉ ? Il semblerait que la fan zone soit une zone délimitée par des grilles, ce qui veut dire qu'il faudrait faire un grand détour pour se rendre à l'INSPÉ en venant de la Meinau ? Et qu'en est-il des places de parking ?

Dans la vidéo, aucune allusion n'est faite à propos de notre deuxième tranche ou de la construction d'une école. On peut s'interroger sur le devenir du quartier. Les uns ne savent pas ce que les autres font, pourrait-on envisager une action du Conseil d'Institut ?

Bertrand Bultingaire explique qu'effectivement l'INSPÉ n'a pas son mot à dire et qu'il n'a pas été consulté. L'INSPÉ a cependant été convié à quelques réunions d'information en 2019. Il faudra bien-sûr préserver l'accès à notre parking, mais il semblerait que la fan zone soit un parvis piéton que l'on pourra traverser, à confirmer. Des renforcements sont prévus sur les lignes de tram et de train pour l'arrêt Krimmeri. Les remontées d'informations se feront par le biais de l'université probablement.

### **3. Nouvelle offre de formation des masters MEEF pour l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg**

#### **3.1. Validation du dossier d'accréditation**

Dans le cadre de la réforme en cours de la formation initiale des enseignants, l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg a engagé un processus de renouvellement de son offre de formation correspondant à la mise en œuvre du nouvel arrêté fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF conformément à la demande du ministère par courrier en date du 12 novembre 2019 (n°2019-0415).

Un dossier de présentation de l'état d'avancement du renouvellement de cette offre, approuvé par le président de l'Unistra et la rectrice de l'académie de Strasbourg, a été transmis au MESRI en mai 2020. Les premiers éléments d'appréciation adressés en retour par les trois directions de l'administration centrale par courrier en date du 29 septembre 2020, ont été pris en compte pour élaborer le présent dossier final de renouvellement de l'offre de formation des masters MEEF en vue de la rentrée de septembre 2021.

Ce dossier reprend le modèle proposé par la DGESIP, avec la présentation générale de l'offre de formation, la présentation de trois mentions de masters MEEF (1er degré, 2nd degré, Encadrement éducatif), et les annexes constituées par les tableaux de bord faisant apparaître les données relatives aux équipes pédagogiques et à la ventilation du temps de formation pour le MEEF 1er degré. Les architectures des parcours et les descriptifs complets des enseignements sont joints au dossier, en documents annexes complémentaires.

Le dossier s'attache à développer la démarche d'élaboration menée dans un esprit constant de concertation avec les différents partenaires (Rectorat et DSDEN, composantes de l'Unistra et de l'UHA impliquées dans les masters MEEF) puis de mettre en lumière les évolutions apportées aux masters MEEF, dans le cadre de la réforme de ces formations, avec notamment, une attention particulière portée au référentiel national de formation (arrêté du 28 mai 2019), à la progressivité des apprentissages au cours des quatre semestres constitutifs du diplôme et à une approche par compétences.

Le présent dossier a été soumis au conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) de l'INSPÉ le 11 janvier. De même, il a été présenté pour avis au comité de pilotage académique des MEEF coprésidé par la rectrice déléguée à l'ESRI et par la rectrice de l'Académie de Strasbourg, le 28 janvier dernier.

Il fera également l'objet d'une validation par les instances de l'Unistra (approuvé par le CFVU de l'Unistra le 26/01) et de l'université de Haute Alsace.

Daniel Payot a pu constater que ce dossier est le résultat d'un énorme travail collectif, tout à fait perceptible à la lecture du document. Il reprend le processus même d'élaboration et passe par des étapes de validation. Daniel Payot est sensible aux objectifs décrits et aux nouveautés proposées. Il faut préciser que le document est déjà en « circulation », il a été validé par le comité de pilotage académique et il est en cours de validation par d'autres instances.

Philippe Clermont explique le télescopage des calendriers, qui a conduit à faire les choses dans un ordre qui n'est pas celui qui était souhaité. A cet égard, il faut noter le report d'élections universitaires et la suppression de certaines CFVU. Le délai accordé par le ministère était le 20 janvier 2021.

Ce document concerne la réforme de la formation des enseignants et la réforme complète des masters MEEF. Ces nouvelles maquettes seront mises en place à la rentrée 2021.

Le pilotage de la réflexion a été confié au conseil de perfectionnement de chacune des mentions, avec l'expression des équipes plurielles et la représentation des étudiants. Une réunion s'est tenue au début et à la fin du processus.

Il s'agit en effet d'un gros travail, puisque le dossier contient 140 pages, également sur les maquettes, jusqu'au niveau de l'UE.

Philippe Clermont tient à remercier les équipes pédagogiques et la scolarité pour leur implication, sous le pilotage d'Éric Tisserand. Ce travail conséquent s'est fait malgré la situation particulière liée au COVID et les risques psychosociaux déjà relevés. Les collègues s'en sont plaints, à juste titre.

Le comité de pilotage académique s'est déroulé avec les deux rectrices, de l'académie de Strasbourg et la région Grand-Est). Celles-ci ont préconisé quelques ajouts.

Il s'agissait également d'essayer de satisfaire à toutes les demandes du ministère, afin de parvenir à atteindre les 33% d'intervenants du terrain (ce qui est déjà fait dans le 2<sup>nd</sup> degré, mais qui restait à compléter dans les deux autres mentions du master MEEF). Cela pour aboutir grâce aux partenariats existants. Des temps partagés supplémentaires vont être accordés. Il ne s'agit pas de création de postes mais d'un redéploiement pour les supports INSPÉ.

Il faut souligner l'effort de l'université et de l'Éducation nationale. La Rectrice a décidé d'ouvrir deux équivalents temps plein pour créer quatre temps partagés de statut 1<sup>er</sup> degré.

Neuf recrutements sont aussi prévus, le lancement de la campagne se fera cette semaine et les profils de postes vont être publiés.

Il faudra par ailleurs « faire avec » le plan national. Une instruction vient de tomber sur l'obligation d'intégrer des modules *égalité hommes/femmes* alors que toutes les maquettes viennent d'être achevées. Heureusement, cela était déjà prévu pour le 1<sup>er</sup> degré et l'encadrement éducatif, il faudra par contre revoir un peu les maquettes du 2<sup>nd</sup> degré à cet égard.

**Le dossier d'accréditation de la nouvelle offre de formation des masters MEEF pour l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg est adopté à l'unanimité, moins 2 abstentions, des membres des membres présents et représentés. (20 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions).**

### 3.2. Architectures des maquettes MEEF

Éric Tisserand présente les architectures des nouvelles maquettes MEEF à l'aide d'un document *powerpoint*. Il s'agit d'entrer dans une logique d'approche par compétences qui contribuera à faire en sorte que les étudiants puissent constituer des ressources et mobiliser, de façon de plus en plus autonome, ces ressources dans les situations de la pratique du métier. Ce travail est mené dans l'ensemble des trois mentions, avec l'idée de basculer les UE professionnelles vers une évaluation intégrale par compétences. Il faut par ailleurs structurer l'offre de formation et dégager un certain nombre de priorités sur les 4 semestres.

L'axe prioritaire du 1<sup>er</sup> semestre est « comprendre toutes les notions liées à l'exercice du métier ».

La découverte de la pratique enseignante de façon globale, au 2<sup>ème</sup> semestre, permettra d'aller plus loin sur les particularités (école inclusive, affinage de notions approchées au 1<sup>er</sup> semestre).

Au 3<sup>ème</sup> semestre, un stage en responsabilité est prévu pour certains étudiants (ou alternances), pour d'autres ils seront en « pratique accompagnée renforcée » sur une durée identique au stage en alternance.

En 1<sup>ère</sup> année on les « outille », alors qu'en 2<sup>ème</sup> année ils renforcent leurs compétences didactiques et pédagogiques, pour s'ouvrir à des spécificités en lien avec le concours, pour prendre du recul, pour travailler sur la réflexivité.

La recherche se fait en deux temps. Au cours du M1 se fait la production du mémoire, en M2, seront mises en œuvre différentes façons de transposer cette recherche pour qu'elle alimente la réflexion sur la pratique professionnelle. Les maquettes restent assez lourdes et assez complètes pour le moment. Elles sont envisagées comme un premier jet et il est vraisemblable qu'elles devront subir un certain nombre de modifications après une première année d'application.

Les maquettes du 2<sup>nd</sup> degré ont été réalisées à partir d'une maquette générique type. Un équilibre a été trouvé entre les contenus disciplinaires déjà existants qui ont été conservés et les contenus des UE professionnelles. La chronologie et les volumes réorganisés.

Emmanuelle Pernoux ajoute que la question du continuum sera cruciale en effet.

Éric Tisserand souligne la volonté des collègues d'évoluer dans leurs pratiques et pas de simplement de répondre à une commande.

Richard Cabassut indique qu'on nous demande d'approuver des maquettes construites sur un très mauvais projet politique, aussi bien sur la forme (délais, flou) que sur le fond (les enseignants sont titularisés 7 ans après le Bac, avec des conditions précaires, etc.). On va vers une pénurie accrue, la situation est grave sachant qu'il y a déjà un déficit dans certaines académies. On met en place une politique qui va désertifier la formation des enseignants.

Anemone Geiger-Jaillet remercie via le tchat Éric Tisserand pour son investissement dans l'élaboration des maquettes. Daniel Payot s'associe à cette remarque.

Julien Sendral, en accord avec les propos de Richard Cabassut, signale qu'il faudra suivre l'évolution future des programmes de maternelle. Il s'interroge sur l'articulation entre le nouveau dispositif PPPE ((Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles) et l'INSPÉ. Est-ce que l'INSPÉ est associé ?

Philippe Clermont explique que le PPPE est un projet de licence qui devrait être mis en place de façon expérimentale dans certaines académies à la rentrée prochaine. De la L1 à la L3, ce parcours serait coporté par un lycée et une université dans chaque académie où cela sera mis en place.

Une composante disciplinaire est porteuse, sur ce projet à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale et accompagné par Mark Sherringham – Inspecteur Général, ancien directeur de l'IUFM d'Alsace. Au niveau national, au moins une licence devrait être expérimentée par grande région. A l'Université de Strasbourg et à l'UHA, l'information a été faite par Benoît Tock et Dominique Meyer-Bolzinger, mais elle n'a pas recueilli de volontaire, aucune composante n'était intéressée. Par contre, le lycée des Pontonniers semblait vouloir s'impliquer.

L'argument contre est principalement la crainte d'une trop forte « secondarisation » de cette licence. La moitié des enseignements serait faite par des enseignants de lycée. Le ministère de l'Éducation nationale souhaitait un volontariat des facultés de lettres ou de mathématiques, et avait un peu moins d'engouement pour les sciences de l'éducation. Les académies de Reims et de Lorraine ne semblaient pas non plus très intéressées par cette proposition. Le ministère de l'Éducation nationale tient cependant beaucoup à ce type de projet.

Quelle va être la place de l'INSPÉ ? Cela n'est pas bien défini pour le moment. Localement, les collègues directeurs d'INSPÉ font part de situations variables. Certains sont associés, d'autres ont dû « pousser la porte ».

Dominique Meyer-Bolzinger confirme qu'aucune université du Grand Est n'a souhaité entrer dans ce dispositif. La réticence semble partagée par l'ensemble de ces universités. La mainmise du ministère de l'Éducation Nationale sur la formation des enseignants est forte et on craint un recul de l'universitarisation de cette formation. On constate aussi une mise à l'écart plus ou moins nette des INSPÉ.

Dominique Meyer-Bolzinger félicite à son tour tous les collègues qui se sont investis dans la préparation de la réformation des MEEF, malgré le contexte particulièrement difficile.

Philippe Clermont ajoute une précision. Du fait de la réforme et de la demande d'accréditation des masters MEEF, on va rentrer en décalage par rapport au reste de l'offre de formation de l'Unistra. La phase bilan et la proposition de la nouvelle offre de formation se feront l'an prochain à l'Unistra, dans le cadre de la préparation du prochain contrat quinquennal, alors que du côté de l'INSPÉ le travail est déjà en partie fait.

**Les maquettes MEEF sont adoptées à l'unanimité, moins 3 abstentions des membres présents et représentés. (20 votants : 17 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions).**

#### **4. Formations**

##### **4.1. Admission en M1 MEEF 1er degré, parcours « Enseignement polyvalent » et parcours « Enseignement bilingue français-allemand » et en M1 MEEF Encadrement éducatif, parcours « CPE » en vue de l'année universitaire 2021-2022**

Dans le cadre du contexte sanitaire (décret n°2020-11257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire et décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales), les conditions de déroulement de l'épreuve d'admission pour l'entrée en Master 1ère année MEEF 1er degré et la date de l'épreuve d'admission en Master 1ère année MEEF Encadrement éducatif, parcours CPE nécessitent une adaptation.

##### **1. Admission pour l'entrée dans le master MEEF 1er degré**

Une épreuve d'admission pour l'entrée dans le master MEEF 1er degré a été mise en place en 2017, dans le cadre de la loi du 23 décembre 2016 autorisant les établissements à fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Elle se décline sous forme de qcm, élaboré dans le double objectif de vérifier les compétences disciplinaires de base dans les matières suivantes : français, mathématiques, autres disciplines enseignées à l'école (histoire-géographie et éducation morale et civique, arts plastiques et musique, sciences et technologie) ainsi que les connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif et son fonctionnement ; mais également de permettre un classement des candidats dans la limite de la capacité d'accueil académique et de les affecter ensuite sur l'un des 2 sites (Strasbourg ou Colmar) en fonction du score obtenu et de leur vœu. En termes d'effectifs, ce sont environ 700 candidats qui sont convoqués pour 300 places.

Compte tenu des conditions sanitaires incertaines, l'épreuve ne pourra, cette année encore, se dérouler en présentiel le samedi 29 mai 2021 dans les locaux de l'université de Strasbourg comme prévu initialement.

Par conséquent, l'INSPE sollicite une adaptation de la passation du QCM, en le proposant à distance.

Il est à rappeler qu'un examen des dossiers des candidats n'est pas de nature à remplir les deux objectifs indispensables indiqués plus haut. Dès lors, il est prévu d'avoir recours à un prestataire extérieur pour viser le bon déroulement de la passation en ligne du QCM.

Nous retiendrons un fournisseur de solutions d'examens en ligne, approuvé par la DGESIP, et présentant les garanties requises en termes techniques, de RGDP mais également de lutte contre la fraude.

L'information des candidats est faite en amont, par l'intermédiaire du site internet de la composante et au sein de l'application de candidatures (E-Candidat). Les précandidatures débuteront le 8 mars 2021.

##### **2. Admission pour l'entrée en Master 1 MEEF Encadrement éducatif, parcours « CPE »**

L'admission en Master 1 MEEF Encadrement éducatif, parcours « CPE » prévoit une épreuve écrite d'une heure permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française et la capacité réflexive et argumentative du candidat, et d'une étude de dossier.



Un certain nombre de candidats procèdent à des candidatures multiples, notamment pour les formations MEEF 1er degré et MEEF EE. Entre 100 et 150 candidats postulent pour ce master et l'épreuve est généralement organisée à la suite du qcm. Dans la mesure où l'épreuve d'admission pour le master MEEF 1er degré aura lieu en distanciel, il n'est pas envisageable de convoquer les candidats, à l'Unistra, sur la même journée.

Par conséquent, l'INSPE sollicite une modification de la date de passation de l'épreuve d'admission en M1 MEEF EE, parcours « CPE » au samedi 5 juin 2021 de 10h30 à 11h30 (au lieu du samedi 29 mai 2021 comme prévu initialement).

L'information des candidats est assurée en amont sur le site internet de la composante et au sein de l'application de candidatures (E-Candidat). Les précandidatures débiteront le 8 mars 2021 également.

Elie Perdrisot est plutôt d'accord pour la proposition de dates différentes pour les épreuves MEEF 1<sup>er</sup> degré d'une part et MEEF Encadrement éducatif d'autre part, mais se demande si la décision d'organiser le QCM en ligne n'est pas prise trop tôt.

Éric Tisserand répond qu'il est impossible de retarder cette décision, car l'INSPÉ est par ailleurs déjà très en retard et la société qui l'organise fait concernant les délais de commande. Le prochain conseil n'aura lieu qu'en avril, ce serait beaucoup trop tard.

Richard Cabassut demande si l'admission se fera en fonction des places au concours.

Éric Tisserand répond que l'INSPÉ a gardé ses capacités d'accueil, ce qui avait d'ailleurs déjà été discuté lors de conseils précédents, et n'a donc pas fait le choix de le faire par rapport aux stages. On reste dans la même logique. Un message a été envoyé hier à l'ensemble des M1 accompagné d'un questionnaire. S'ils n'ont pas le concours cette année, on leur demande s'ils souhaitent avoir un contrat d'alternance ou pas ? Des réponses nous sont déjà parvenues, avec parfois des demandes de précision.

**1. La sollicitation d'une adaptation de la passation du QCM, en le proposant à distance, est adoptée à l'unanimité, moins 2 abstentions, des membres des membres présents et représentés.  
(19 votants : 17 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions)**

**2. La demande de modification de la date de passation de l'épreuve d'admission en M1 MEEF EE, parcours « CPE » au samedi 5 juin 2021 de 10h30 à 11h30 (au lieu du samedi 29 mai 2021 comme prévu initialement) est adoptée à l'unanimité, moins 1 abstention, des membres des membres présents et représentés.  
(19 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention)**

#### **4.2. Adaptation des modalités d'évaluation 2ème semestre**

Une précision est apportée concernant le parcours EPS, concernant le semestre 4.

Quelques légères modifications des MCC sont proposées, certaines concernent les modalités de passation d'épreuves et sur l'ensemble des MCC, deux évaluations ne sont plus possibles (les chefs d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré et les épreuves d'EPS qui devaient se faire sur le terrain et en groupe, ce qui est lié à la situation sanitaire actuelle).

Sur l'ensemble du parcours, la neutralisation est proposée dans les UE où il y avait déjà plusieurs autres évaluations.

**L'adaptation des modalités d'évaluation du 2ème semestre est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **4.3. Préparation de l'année transitoire 2021/2022 – pour information**

Les M2 lauréats du concours resteront dans les maquettes « ancienne formule », afin d'assurer la continuité de leur diplôme.

Les non lauréats suivront la nouvelle formule. Certains enseignements vont basculer du M1 vers le M2, il s'agit donc de trouver des solutions à certains problèmes (recherche, langues, etc.).

L'INSPÉ devra soumettre les changements en avril au Conseil d'institut et à la CFVU. Le concours sera également modifié, il faudra ajuster les enseignements pour le préparer.

Un double volume horaire n'est pas soutenable, il faudra proposer des ajustements transitoires pour pouvoir fonctionner.

#### 5. Demande subvention projet étudiants HEAR

Le Chantier est un événement de médiation scientifique et culturelle ouvert à tou-te-s organisé par les diplômé-e-s 2020 du DNSEP Communication (Diplôme national supérieur d'expression plastique), option Didactique visuelle de la Hear (Haute école des arts du Rhin) de Strasbourg. Il s'agira de présenter et de valoriser le travail effectué de ces diplômé-e-s. Le Chantier durera deux semaines et sera réparti sur plusieurs sites dont site INSPE de la Meinau qui accueillera une exposition d'originaux dans le hall, des conférences et des ateliers-débats pourront avoir lieu dans les salles de projections (auditorium et/ou salle du conseil).

Dans le cadre d'un partenariat, l'équipe organisatrice Le Chantier demande une aide financière à l'INSPE de 600 €.

L'exposition et les ateliers porteront sur la mémoire, la mécanique quantique, l'écriture, la découverte des peuples de Sibérie, et la fabrication scientifique de la bière...

Si cela pouvait se dérouler en présentiel, ce serait bienvenu pour nos étudiants, notamment ceux des masters MEEF et information-communication. Cela leur montrerait différentes préoccupations didactiques, comment on adapte des connaissances pour les faire acquérir.

Daniel Payot espère vivement que cela puisse avoir lieu.

**La demande de subvention pour ce projet est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

La prochaine réunion du conseil aura lieu le mercredi 14 avril à 14h00.

La séance est levée à 16h50.

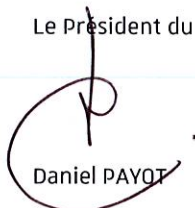
Fait à Strasbourg, le 14 avril 2021

Le Directeur de l'INSPE



Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'institut



Daniel PAYOT